

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Politique, guerre et justice / Etudes modernes / Armées, État et administration dans les Temps modernes

André Corvisier

Armées, État et administration dans les Temps modernes

Article. Source : Beihefte der Francia

Corvisier, André, "Armées, État et administration dans les Temps modernes", dans Paravicini, W. / Werner, K. F. (éd.), Histoire comparée de l'administration (IVe-XVIIIe siècles), Beihefte der Francia, vol. 9, Ostfildern, Thorbecke Verlag, 1980.

Extrait du texte

Les liens entre l'État et l'Armée sont évidents. Seule l'autorité suprême peut envisager de créer une armée importante, surtout s'il s'agit d'une armée permanente et peut imposer aux populations les sacrifices nécessaires à son entretien. Dans l'État moderne, l'armée est inséparable de la fiscalité. Inversement l'influence de l'armée s'exerce non seulement sur la conception de l'État, mais également sur l'organisation de l'administration. Confrontées très souvent aux nécessités et aux urgences, l'armée et la marine doivent trouver des solutions qui sont souvent imitées par d'autres services de l'État. Avant de présenter des exemples de l'influence que l'armée a exercée sur les administrations et aussi des réflexions générales sur les rapports entre armées, État et administrations, il convient de rappeler comment l'armée a contribué à la naissance d'une administration moderne en suscitant la mise en place de systèmes fiscaux.

[Lire la suite \(perpectivia\)](#)